



NOTE CONCEPTUELLE

QUATRIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA RECONSTRUCTION (WRC4)

13-14 mai 2019, Genève, Suisse

Thème : « Inclusion pour un relèvement résilient »

I. CONTEXTE

Les cadres internationaux tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur le changement climatique préconisent tous de mettre davantage l'accent sur la résilience et l'inclusion.

L'expérience acquise dans les situations post-crise montre que les catastrophes, en particulier dans les conflits et les contextes fragiles, ont tendance à avoir un effet disproportionné sur les plus vulnérables, qui risquent d'être les plus durement touchés. Un rapport¹ de la Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR) souligne que les catastrophes frappent particulièrement les personnes vivant dans la pauvreté pour cinq raisons : (i) la surexposition, (ii) une vulnérabilité accrue, (iii) une moindre capacité à faire face et à se relever, (iv) un impact permanent sur l'éducation et la santé, et (v) les effets du risque sur les comportements d'épargne et d'investissement. Ces raisons restent valables pour toutes les personnes présentant d'autres formes de vulnérabilité.

L'inclusion lors du relèvement post-catastrophe et de la reconstruction est une condition essentielle pour la résilience des peuples. Un relèvement plus inclusif favorise l'égalité des droits et des chances, la dignité et la diversité, garantissant ainsi qu'aucune personne d'une quelconque communauté ne soit laissée de côté en raison de son âge, de son sexe, de son handicap ou d'autres facteurs liés à une appartenance ethnique, la religion, la situation géographique, la situation politique, les questions de santé, ou d'autres circonstances de la vie. L'inclusion de toutes les composantes de la société est un moyen efficace de faire du relèvement un processus

¹ S. Hallegatte and al., 2016: "Unbreakable: Building the resilience of the poor in the face of natural disasters", GFDRR/WB, 201 pp.



global susceptible de contribuer à réduire la pauvreté, à promouvoir une prospérité partagée et à accroître la résilience.

La Conférence mondiale sur la reconstruction (WRC – World Reconstruction Conference) est un forum mondial qui fournit une plate-forme aux décideurs, aux experts et aux praticiens des gouvernements, des organisations internationales, des ONG, des universités et du secteur privé des pays en développement et des pays développés, permettant le partage d'expériences en matière de relèvement post-catastrophe et de reconstruction et de faire avancer le dialogue politique.

II. 4^{ème} CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA RECONSTRUCTION

La quatrième Conférence mondiale sur la reconstruction (WRC4) se tiendra à Genève les 13 et 14 mai 2019 sur le thème **«Inclusion pour un relèvement résilient»**, en tirant les leçons de l'expérience et des enseignements tirés des éditions précédentes. La WRC4 se concentrera sur la dimension inclusive dans le processus de relèvement, en s'appuyant sur la reconnaissance et le consensus des WRC précédentes selon lesquels le relèvement peut présenter des risques de renforcer les inégalités existantes, le relèvement résilient est un impératif pour le développement durable et la réduction de la pauvreté, en intégrant les concepts de « mieux reconstruire ».

Comme lors de la première édition à Genève, la WRC4 sera organisée conjointement avec la 6^{ème} Plate-forme Mondiale pour la Réduction des Risques de Catastrophe (GPDRR – Global Platform for Disaster Risk Reduction, 13-17 mai 2019). Le thème est d'ailleurs aligné sur l'axe thématique de la GPDRR, **«Dividende résiliente : vers des sociétés durables et inclusives »**. Une session spéciale à la GPDRR fera le point sur les résultats de la WRC4 et sera l'occasion de créer des liens entre les deux événements, plaidant tous deux pour des pratiques d'inclusion favorisant la résilience des peuples.

Les partenaires traditionnels de la WRC (UE, PNUD, Banque mondiale) auront l'occasion de renouveler et d'élargir leur partenariat avec l'UNISDR sur une plateforme commune pour les deux événements.

La WRC4 réunira des experts, des praticiens et les parties prenantes de divers gouvernements, organisations internationales et autres institutions et organisations communautaires (associations actives dans le domaine de l'égalité des sexes et/ou de l'autonomisation des femmes, organisations de personnes handicapées, droits des peuples indigènes, participation des jeunes et intégration des migrants).

III. OBJECTIFS

L'objectif général de la WRC4 est de parvenir à un consensus, de relancer mais aussi d'accélérer les efforts visant à mettre en place des processus de relèvement inclusif. À cette fin, la conférence discutera des défis et des biais inhérents au processus de relèvement et des raisons pour lesquelles certains groupes de population sont systématiquement exclus.

La conférence aura les objectifs spécifiques suivants:

- **Identifier des moyens efficaces pour assurer des processus inclusifs de relèvement et de reconstruction** pour les gouvernements, les organisations internationales, les ONG et les groupes de la société civile, afin de créer des opportunités pour une participation active et significative des communautés au relèvement et ainsi garantir un processus plus inclusif.
- **Créer un consensus sur des approches sensibles au genre afin de promouvoir les avantages partagés du relèvement.** En raison des inégalités préexistantes entre les sexes, les femmes sont généralement les plus durement touchées par une crise et restent un groupe marginalisé dans la plupart des sociétés, encore plus lorsque la discrimination fondée sur le sexe recoupe d'autres formes de vulnérabilité telles que le handicap physique, l'appartenance à des groupes minoritaires, etc.
- **Améliorer l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans le relèvement et la reconstruction.** Les obstacles à l'accès aux ressources naturelles, l'accès aux systèmes d'alerte précoce, les informations sur les mécanismes d'adaptation et les interventions, les transports et les abris d'urgence, ainsi que les barrières socioculturelles limitant la participation et le partage d'information, sont aggravés par les catastrophes et autres crises. Les personnes vivant avec un handicap, qui représentent 15% de la population mondiale, sont touchées de manière disproportionnée par ces impacts, en raison de leurs moyens de subsistance spécifiques, de leur isolement sociopolitique (perpétué par la stigmatisation, la discrimination et l'exclusion), ainsi que de l'asymétrie de l'accès à l'information et à la prise de décision qui en découlent en raison du manque d'accès à ces processus et du manque d'inclusion significative.
- **Favoriser l'inclusion dans la préparation et la réponse aux catastrophes.** Pour être efficaces et équitables, la préparation et la réponse aux catastrophes doivent être participatives et inclusives pour répondre aux besoins de tous les groupes. Il est donc essentiel de faire participer la population touchée à l'identification de ces besoins et priorités.

La WRC4 contribuera également au discours international sur l'inclusion en sensibilisant, en facilitant la discussion, en approfondissant la réflexion et en définissant le programme d'un engagement futur.

La conférence vise les **résultats suivants**:

- production de connaissances et partage de bonnes pratiques sur l'inclusion pour un relèvement résilient

- description d'approches, d'outils et de méthodologies innovantes pour intégrer le genre, le handicap, les jeunes et les autres groupes vulnérables dans le relèvement et la reconstruction
- établissement de réseaux entre les différentes parties prenantes sur le relèvement et l'inclusion
- recommandations aux décideurs et aux gestionnaires des catastrophes en matière d'inclusion pour un relèvement résilient.

IV. CONTRIBUTION AUX CADRES INTERNATIONAUX

Ce faisant, la conférence contribuera à la mise en œuvre et à la réalisation des politiques et instruments juridiques internationaux suivants qui reconnaissent et encouragent l'inclusion et la participation. Les plus pertinents sont :

a. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030² souligne l'importance de créer des sociétés et des villes plus inclusives, résilientes et plus justes. S'agissant d'un thème transversal à tous les objectifs de développement durable³ (ODD), les ODD suivants font explicitement référence à l'inclusion:

- ODD # 5: Egalité entre les sexes
- Objectif # 8 : Travail décent et croissance économique
- ODD # 10 : Inégalités réduites
- ODD # 11 : Villes et communautés durables
- ODD # 16 : Paix, justice et institutions efficaces

b. Cadre de Sendai pour la Rééducation du Risque de Catastrophe (RRC) Priorité 4 : «Améliorer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace» et «Reconstruire mieux dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction»

L'inclusion est un principe clé du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui stipule clairement que «les gouvernements doivent s'engager avec les parties prenantes concernées, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes vivant avec un handicap, les pauvres, les migrants, les peuples autochtones, les volontaires, la communauté des praticiens et les personnes âgées dans la conception et la mise en œuvre des politiques, des plans et des normes⁴ ». En particulier, la priorité 4 mentionne qu' « il est essentiel de donner aux femmes et aux personnes handicapées le pouvoir de diriger publiquement et de promouvoir des

² <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/>

³ www.un.org/sustainabledevelopment

⁴ https://www.unisdr.org/files/43291_sendaiframefordrren.pdf



approches équitables et universellement accessibles de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction. Le Cadre précise en outre comment y parvenir :

- i) La participation des femmes est essentielle à la conception et gestion efficace des risques de catastrophe, à la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes de réduction des risques de catastrophe tenant compte des sexes ; des mesures adéquates de renforcement des capacités doivent être prises pour donner aux femmes les moyens de se préparer et de renforcer leurs capacités à trouver d'autres moyens de subsistance après une catastrophe ;
- ii) Les enfants et les jeunes sont les agents du changement et devraient disposer de l'espace et des modalités nécessaires pour contribuer à la réduction des risques de catastrophe, conformément à la législation, aux pratiques nationales et aux programmes d'enseignement ;
- iii) Les personnes vivant avec un handicap et leurs organisations jouent un rôle essentiel dans l'évaluation des risques de catastrophe, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de plans adaptés à des besoins spécifiques, en tenant compte, notamment, des principes de conception universelle ;
- iv) Les personnes âgées possèdent la sagesse, des connaissances et des habiletés qui sont des atouts précieux pour réduire les risques de catastrophe et qui donc devraient être incluses dans la conception des politiques, des plans et des mécanismes, y compris en matière d'alerte précoce ;
- v) Les peuples autochtones, de par leur expérience et leurs connaissances traditionnelles, apportent une contribution importante à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans et mécanismes, y compris en ce qui concerne l'alerte précoce ;
- (vi) Les migrants contribuent à la résilience des communautés et des sociétés et leurs connaissances, compétences et capacités peuvent être utiles pour la conception et la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe.

Toutes ces actions font partie de la GRC. La WRC4 offrira l'opportunité de les traduire dans des contextes de relèvement post-catastrophe / crise.

c. L'Accord de Paris sur le changement climatique

L'Accord de Paris⁵ sur le changement climatique reconnaît que ce dernier constitue une préoccupation commune à l'humanité. Les Parties prenantes devraient, lorsqu'elles agissent

⁵ https://unfccc.int/sites/default/files/english_paris_agreement.pdf

contre le changement climatique, respecter, promouvoir et prendre en compte leurs obligations respectives en matière de droits humains, de droit à la santé, de droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes vivant avec un handicap et des personnes en situation de vulnérabilité, de droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité intergénérationnelle⁶.

d. La Convention relative aux droits des personnes vivant avec un handicap (CDPH)

La Convention relative aux droits des personnes vivant avec un handicap (Convention on the Rights of Persons with Disabilities - CRPD)⁷ encourage les États à assurer la protection et la sécurité des personnes vivant avec un handicap dans les situations de risque, notamment les conflits armés, les urgences humanitaires et les catastrophes naturelles (article 11 de la CDPH). Cet instrument juridique a été ratifié par 178 pays.

e. Autres cadres politiques et instruments internationaux

D'autres instruments et cadres internationaux sont également en place pour guider la mise en œuvre efficace de la gestion inclusive des risques de catastrophe (GRC). Par exemple, les engagements pris lors du Sommet mondial de l'humanité⁸, Habitat III et le Nouvel agenda urbain⁹, la Charte pour l'inclusion des personnes vivant avec un handicap dans l'action humanitaire¹⁰, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

V. INCLUSION DANS DES CONTEXTES DE FRAGILITE, DE CONFLIT ET VIOLENCE

Les catastrophes et les situations de fragilité/conflits/violence font apparaître des chevauchements croissants dans de nombreux pays du monde, ce qui rend le relèvement plus difficile. Dans ces cas, alors que les processus de relèvement et de reconstruction après une catastrophe sont en cours, les activités de consolidation de la paix sont mises en œuvre en parallèle, avec les mêmes parties prenantes et les mêmes objectifs. L'inclusion est très importante pour les deux processus et la WRC4 sera une plate-forme appropriée pour discuter

⁶ Paris Climate Change Agreement, Conference of the Parties, Twenty-first session, Paris, 30 November to 11 December 2015

⁷ <http://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-e.pdf>

⁸ https://www.agendaforhumanity.org/sites/default/files/resources/2017/Jul/WHS_Commitment_to_Action_8September2016.pdf

⁹ <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-English.pdf>

¹⁰ <https://humanitariananddisabilitycharter.org/wp-content/themes/humanitarian-disability-charter.org/pdf/charter-on-inclusion-of-persons-with-disabilities-in-humanitarian-action.pdf>

de l'inclusion dans les situations de relèvement post-catastrophe, ainsi que dans les situations de conflit/de fragilité.

Les catastrophes naturelles exacerbent les conflits préexistants. A leur tour, les conflits et la fragilité augmentent l'impact des catastrophes, notamment en augmentant la vulnérabilité aux aléas naturels. Cependant, un processus de relèvement inclusif et équitable peut avoir des effets positifs, permettant d'atténuer les facteurs de stress des conflits et apportant la paix et la stabilité. Répondre aux situations de fragilité et de conflit va bien au-delà de l'impact physique du conflit.

Le PNUD note que « les sociétés dont les institutions politiques sont plus inclusives et participatives tendent à être plus pacifiques et plus résilientes, tout comme les sociétés qui pratiquent l'exclusion ont tendance à être plus vulnérables à la fragilité et aux conflits. Les processus politiques inclusifs sont essentiels au maintien de la paix et à la prévention des conflits, dans la mesure où ils contribuent à remédier aux inégalités structurelles et aux autres causes profondes des conflits¹¹». Dans les contextes touchés par la fragilité, les conflits et la violence (FCV), les processus de consolidation de la paix et de relèvement devraient inclure les différents groupes de la société dès le début du processus. Inclure tous ces éléments dans le processus de planification aide à limiter le risque de déclencher des griefs, d'exacerber les tensions existantes entre différents groupes sociaux et d'aggraver la violence interpersonnelle, en particulier la violence basée sur le genre.

VI. INCLUSION ET RECONSTRUCTION EN MIEUX (Build Back Better - BBB)

Building Back Better ne concerne pas seulement l'infrastructure, mais aussi le renforcement des systèmes de gouvernance, l'amélioration des services de base, la diversification des moyens de subsistance et la mise en place de mécanismes de protection sociale pour les ménages et les communautés les plus vulnérables. Par conséquent, BBB et l'inclusion sont intrinsèquement liés.

La récente publication du GFDRR / de la Banque mondiale intitulée « *Construire en mieux : renforcer la résilience grâce à une reconstruction post-catastrophe plus forte, plus rapide et plus inclusive*¹² » souligne que « reconstruire de manière plus inclusive garantit que le soutien post-catastrophe atteigne tous les groupes de la population touchée ». La publication souligne l'importance de fournir une aide à la reconstruction aux ménages à faible revenu, qui sont généralement plus exposés, plus vulnérables et moins pris en charge.

L'inclusion des groupes marginalisés en termes de participation et de consultation lors des processus d'évaluation, de planification et de prise de décision concernant le relèvement est essentielle et doit être utilisée comme point de départ pour promouvoir l'inclusion socio-

¹¹ <http://www.undp.org/content/undp/en/home/democratic-governance-and-peacebuilding/inclusive-political-processes.html>

¹² Stephane Hallegatte, Jun Rentschler, Brian Walsh, 2018: Building Back Better: Achieving resilience through stronger, faster and more inclusive post-disaster reconstruction



économique des communautés les plus vulnérables. Les deux sont interconnectés. Les avantages d'un processus de consultation inclusif sont les suivants : il permet aux personnes de répondre à leurs besoins dans le processus de planification et de prise de décision, et les rend plus réceptives à leurs besoins socio-économiques et culturels spécifiques ; il offre également des possibilités de promotion de l'inclusion socio-économique (par exemple, lorsqu'une communauté est déplacée vers un endroit où l'accès aux moyens de subsistance est limité, il devient primordial que cette communauté puisse bénéficier d'une bonne inclusion économique).

VII. FONCTIONS ET DIMENSIONS DE L'INCLUSION

Comme l'a souligné la Communauté résiliente pour la gestion durable des risques de catastrophe (INCRISD- Inclusive Community Resilience for Sustainable Disaster Risk Management)¹³, l'inclusion a les fonctions fondamentales suivantes :

- Elle garantit la participation pleine et significative et le leadership de tous les groupes et individus dans l'identification et la réduction des risques.
- Elle promeut l'égalité des droits et des chances pour tous face au risque.
- Elle identifie et répond aux diverses caractéristiques, capacités et vulnérabilités de tous.
- Elle contribue à la résilience de tous en transformant les relations de pouvoir et en éliminant les obstacles qui empêchent les exclus de participer au processus de prise de décision.

Pendant, assurer l'inclusion dans le relèvement reste un défi. Les cadres normatifs internationaux, par exemple, reconnaissent et encouragent de plus en plus l'inclusion de tous les segments de la société, et en particulier des groupes vulnérables, dans les processus de relèvement, dans la conception et la mise en œuvre de toute politique ou plan de développement. Pourtant, cela se traduit rarement par des programmes sur le terrain qui le permettent efficacement. L'attention accordée aux besoins spécifiques et aux défis de l'inclusion, en particulier dans le cas des groupes les plus vulnérables, est insuffisante. Des progrès considérables sont nécessaires pour réaliser pleinement des processus de relèvement inclusifs.

Contenu

Quatre plénières de haut niveau et une série de sessions thématiques interactives seront organisées durant les deux jours de conférence.

Agenda

L'agenda sera articulé en séances plénières, spéciales, thématiques et par pays. Un agenda détaillé est annexé ci-dessous.

¹³ Inclusive Community Resilience for Sustainable Disaster Risk Management (INCRISD) funded by European Commission Humanitarian Aid Department (ECHO), under the 7th DIPECHO Action Plan for South Asia

AGENDA¹⁴

8:00– 9:00	ENREGISTREMENT			
9:00- 10:30	CEREMONIE D'OUVERTURE : Ne laisser personne derrière - faire de l'inclusion une réalité (Salle 1)			
10:30- 11:00	COFFEE BREAK			
11:00- 12:30	Rendre le relèvement inclusif grâce à la technologie (Salle 3)	BBB en infrastructure : rendre le relèvement plus fort et accessible à tous (Salle 1)	Assurer l'inclusion des personnes déplacées dans le relèvement (Salle 18)	Relèvement mené par la communauté (Salle 4)
12:30- 14:00	LUNCH			
14:00- 15:30	PLÉNIÈRE: Inclusion des personnes vivant avec un handicap (Salle 1)			
15:30- 16:00	COFFEE BREAK			
16:00- 17:30	Leçons de l'Asie du Sud : l'inclusion pour une réduction de la vulnérabilité (Salle 3)	Sensibilité aux conflits et inclusion sociale : outils pour un relèvement efficace dans des contextes touchés par la fragilité, les conflits et la violence (Salle 1)	Protection civile pour le relèvement inclusif (Salle 4)	Favoriser l'inclusion sociale par la culture dans la reconstruction et le relèvement des villes (Salle 18)
18:00- 20:00	RECEPTION			

8:00 - 9:00	BREAKFAST			
9:00 - 10:30	PLÉNIÈRE : Inclusion vs. Exclusion – Risques et opportunités (Salle 2)			
10:30- 11:00	COFFEE BREAK			
11:00- 12:30	Mécanismes de financement pour un relèvement plus inclusif (Salle 4)	Reconstruction urbaine dans les contextes post-conflit (Salle 2)	BBB et redressement inclusif pour les petits États insulaires (Salle 15)	S'attaquer à l'inégalité des risques et promouvoir le leadership des femmes dans le relèvement (Salle 3)
12:30 - 14:00	LUNCH			
14:00 - 15:30	Énergies renouvelables pour les communautés déplacées (Salle 3)	Relèvement fondé sur l'écosystème : le cas des inondations du Kerala en 2018 (Salle 18)	Du gouvernement local à la société civile, du milieu urbain au milieu rural : rendre le relèvement inclusif (Salle 4)	Comment des données désagrégées peuvent-elles soutenir l'inclusion ? (Salle 15)
15:30 - 16:00	COFFEE BREAK			
16:00- 17:30	PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: L'inclusion en tant que droit pour tous (Salle 2), projection dans les Salles 3 et 4			

¹⁴ L'ordre du jour est susceptible de changer car la préparation des sessions est toujours en cours